



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

13^e séance du mardi 3 février 2026

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2025/14 de la Municipalité, du 30 avril 2025 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accepter la réponse au postulat de Mme Denise Gemesio et consorts « Pour sécuriser le chemin des écoliers des Fiches Nord en direction de l'EP de Coteau-Fleuri » ;
2. d'accepter la réponse au postulat de M. Samuel de Vargas « Un coup de neuf pour la balade de la Vuachère ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi trois février deux mille vingt-six.

Le président

La secrétaire adjointe

